



Association Loi 1901
49, La Rotonde
78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX
01 30 57 54 12
terreenvironnement@yahoo.fr

Monsieur le Président
Commission du débat public
41 Boulevard de Vauban
78280 GUYANCOURT

Monsieur le Président,

L'association « Terre et Environnement » œuvre depuis plus dix ans sur Saint-Quentin en Yvelines et plus particulièrement sur Voisins le Bretonneux en faveur de la protection de l'environnement auprès des décideurs et des habitants.

L'association « Terre et Environnement » a toujours été vigilante concernant les atteintes à la qualité de l'air liées aux activités industrielles et aux déplacements motorisés. L'association a ainsi participé à l'enquête publique portant sur le plan local de déplacement urbain de Saint Quentin en Yvelines, qui doit mettre en œuvre les objectifs du Plan de Déplacements Urbains d'Ile de France. On sait que ces objectifs sont une diminution de 3% du trafic automobile et une augmentation de l'usage des transports en commun de 2%.

Déjà à l'époque, l'association demandait à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin en Yvelines, autorité organisatrice des déplacements, de se doter des moyens de contrôle de la qualité de l'air. En effet, à plusieurs reprises il y a eu des alertes à la pollution (notamment à l'ozone) dans le sud des Yvelines et en particulier à proximité des parties boisées suite à un phénomène chimique maintenant bien connu.

Dés lors, se pose la question de la priorité donnée au projet de prolongement de l'A12 qui privilégie de fait les déplacements motorisés. De surcroît, ce projet, dans sa configuration autoroutière risque d'amener un trafic supplémentaire qui ne traversait pas cette région. A cela, s'ajoute la nécessité de réduire notre consommation d'essence, qui plombe le budget de la nation.

Quelle cohérence y-a-t-il pour l'Etat à demander à chaque concitoyen d'économiser le carburant et à poursuivre, par ailleurs en Ile de France, des investissements autoroutiers coûteux qui n'auront pour conséquence, tous les experts en sont d'accord, que d'accroître les déplacements motorisés, amplifiant et étendant les nuisances dus à la circulation automobile.

Il est clair que des investissements en faveur des transports collectifs (création d'un site propre, prolongement du RER ligne C, ...etc) seraient autrement plus efficaces qu'un prolongement de l'A12 pour remédier à la congestion de la circulation sur la RN 10 et pour réduire ses nuisances sonores.

La Communauté d'Agglomération ayant dépassé le chiffre de 150 000 habitants et de 150 000 emplois, l'essentiel du trafic de la RN 10 est le résultat de déplacements ayant pour origine ou destination Saint-Quentin en Yvelines. En réalité, le problème majeur de « RN 10 » est constitué par l'absence de transport en commun sur cet axe et par conséquent la faible attractivité des transports collectifs irriguant la Communauté d'Agglomération.

Les habitants de Saint-Quentin en Yvelines le vivent chaque jour. Le système de transport en commun qui leur est proposé est devenu désuet. Au moment où des villes moyennes (et anciennes) comme Angers se tournent vers des solutions comme le tramway, Saint-Quentin en Yvelines a encore un réseau bus conçu selon des concepts des années 70.

La Communauté d'Agglomération en a conscience puisqu'elle a consenti récemment un investissement considérable (cofinancé par la Région et l'Etat) pour construire un site qui est pour l'instant inachevé et sous utilisé mais dont l'objectif est de relier le pôle de compétitivité sur Orsay. Pour la desserte de ce pôle, le prolongement de l'A12 serait donc contre-productif puisqu'il condamnerait la rentabilité de l'investissement consenti sur ce site propre.

Les solutions innovantes existent. Elles ont mis en œuvre dans d'autres pays confrontés aux mêmes difficultés. On pourrait créer sur la RN 10 existante une voie exclusivement réservée aux bus, aux taxis, aux motos et aux véhicules en covoiturage. Cette voie réservée serait prolongée entre Saint-Quentin en Yvelines et Versailles en empruntant l'A12. Il faudrait évidemment prévoir la continuation de ce site propre à travers le tunnel Rocquencourt-Rueil de l'A86 en lieu et place de la circulation des voitures et des camions, ce qui résoudrait aussi le problème du débouché de l'autre côté du tunnel puisque l'A86 y est déjà saturée alors qu'elle n'a pas encore l'apport du trafic amené par les tunnels. **Cette solution simple pourrait être immédiate et peu coûteuse puisqu'elle utiliserait uniquement des voiries déjà construites ou en construction.**

Face au défi du réchauffement climatique et de la crise énergétique, Monsieur le Président, il va falloir de l'audace, sortir des schémas stéréotypés du tout autoroutier et avoir de l'imagination pour trouver des solutions d'avenir. A défaut, les générations futures ne pourront que nous le reprocher et ce à juste titre.

Monsieur le Président, soyons audacieux.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

La Présidente

Avril Jane MACHU

